

LE PROJET ET SON TERRITOIRE D'ACCUEIL

INTRODUCTION

Cigéo est un projet industriel structurant pour le territoire. Il sera construit et exploité sur plus de 100 ans, entraînera la création d'emplois et nécessitera la création d'infrastructures pour assurer son alimentation en eau ou en électricité ainsi que sa desserte. L'implantation de Cigéo nécessite de préparer le territoire d'accueil. Pour cela, la préfecture de la Meuse a été chargée par le Gouvernement de coordonner l'élaboration d'un schéma interdépartemental de développement du territoire sur les deux départements. L'Andra et les producteurs de déchets contribuent également à la préparation de ce schéma qui sera présenté lors du débat public.

8

- 8.1.
LE SCHÉMA INTERDÉPARTEMENTAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
..... page 82
- 8.2.
LES BESOINS DE CIGÉO
..... page 82
- 8.3.
LES EMPLOIS
..... page 85
- 8.4.
L'ACCOMPAGNEMENT
ÉCONOMIQUE
DU PROJET AUJOURD'HUI
..... page 86
- 8.5.
L'ANDRA EN MEUSE/HAUTE-
MARNE AUJOURD'HUI
..... page 87







8.1.

Le schéma interdépartemental de développement du territoire

L'implantation de Cigéo nécessite la préparation du territoire d'accueil. Outre l'aménagement des infrastructures (transport, eau, électricité, réseau numérique...), un cadre stratégique doit être mis en place concernant l'emploi, le développement économique et l'attractivité pour l'accueil de nouveaux ménages.

Le Gouvernement a demandé l'élaboration d'un schéma de développement du territoire à l'échelle des deux départements de Meuse et de Haute-Marne. Ce schéma est élaboré sous l'égide du préfet de la Meuse, préfet coordinateur, en concertation avec les acteurs locaux (collectivités, chambres consulaires...). L'Andra et les entreprises de la filière nucléaire contribuent également à son élaboration.

À ce stade, le projet de schéma identifie les enjeux dans chacun des domaines ainsi que des scénarios. Il aura ensuite vocation à être complété avec les opérations à mettre en œuvre et leur agenda, qui seront définies en concertation avec les acteurs du développement territorial. Il permettra ainsi de dynamiser l'impact économique lié à la réalisation de Cigéo et ses retombées pour le territoire ainsi que de coordonner l'action des différents acteurs concernés.

Indépendamment de la réflexion sur l'accueil sur le territoire de centaines d'emplois pérennes, une réflexion est menée pour accueillir les travailleurs en déplacement. L'hébergement en structures provisoires à proximité du chantier, en gîtes ou en logements meublés est proposé parmi les services pouvant être mis à leur disposition. Le schéma permettra de coordonner les acteurs du logement pour mettre à disposition une offre locative adaptée aux besoins.

Une plate-forme d'accès à l'emploi est proposée pour coordonner les offres et les besoins d'emplois ainsi que les formations. Ce dispositif est organisé avec les services publics de l'emploi des deux départements (Pôles emploi, chambres de commerce et d'industrie, branches professionnelles). L'Andra et les opérateurs industriels participent à cette démarche visant à accompagner le marché de l'emploi avec leurs fiches métiers et offres d'emplois.



8.2.

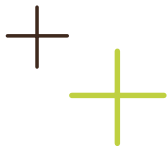
Les besoins de Cigéo

LES BESOINS EN MATÉRIAUX ET EN INFRASTRUCTURES

Cigéo nécessitera la création d'infrastructures pour assurer son alimentation en eau ou en électricité ainsi que sa desserte.

Besoins en eau

Une fois le Centre mis en service en 2025, les besoins en eau sont estimés de l'ordre de 100 m³ par jour (équivalent de la consommation moyenne de 700 habitants). Pendant la phase initiale du chantier (2019-2025), les



besoins seront plus importants, de l'ordre de 500 m³ par jour (équivalent de la consommation moyenne d'une ville de 3 500 habitants). Cela couvre les besoins liés aux travailleurs (restauration, équipements sanitaires...) et les besoins liés au fonctionnement du Centre (fabrication du béton, réserves en cas d'incendie...). L'ensemble des eaux du site sera récupéré, contrôlé et fera l'objet d'une gestion adaptée. L'un des objectifs de la conception est de limiter les rejets liquides. Pour cela, l'Andra envisage de réutiliser au maximum les eaux usées du site, après traitement si nécessaire.

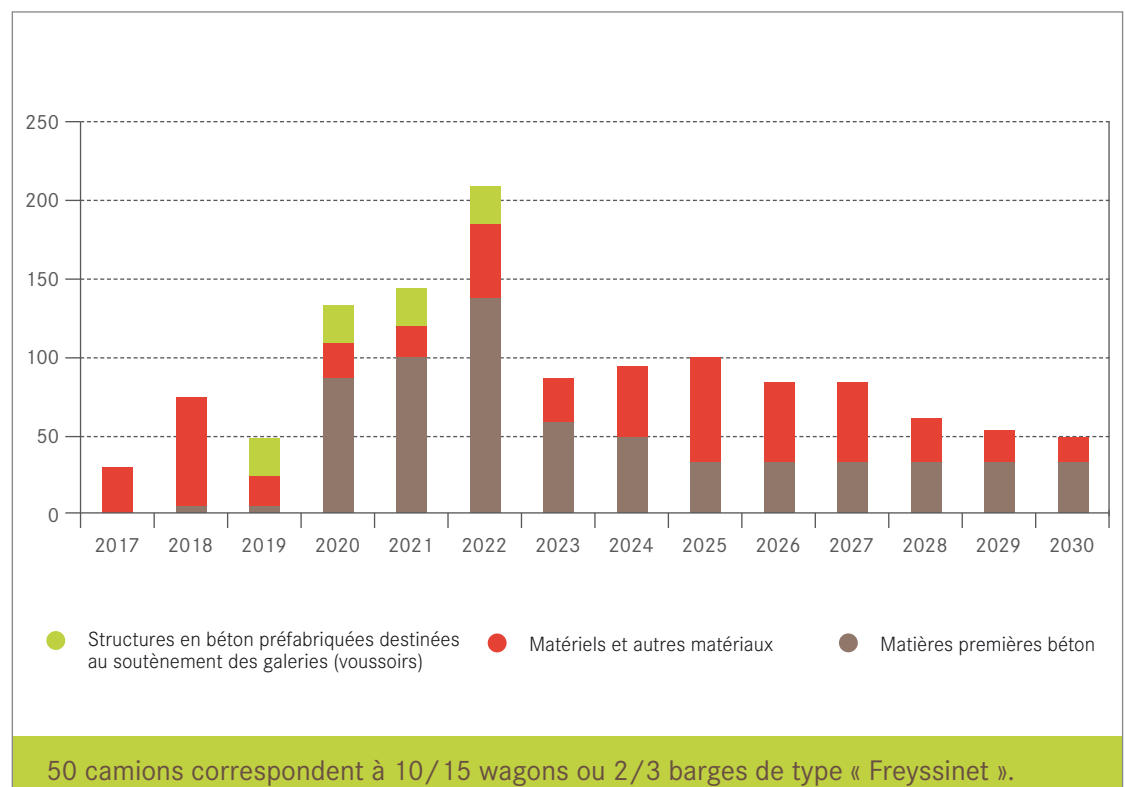
Besoins en électricité

Les besoins en électricité de Cigéo sont estimés à environ 90 mégawatts. RTE étudie le raccordement du projet en tenant compte des besoins de l'Andra. RTE sera le maître d'ouvrage du poste électrique de raccordement au réseau 400 kiloVolts.

Desserte

Il sera nécessaire d'acheminer sur le site des matériaux pour permettre la construction des ouvrages (granulats, ciment...). La possibilité de réaliser une partie de ces transports par voie ferroviaire ou fluviale est étudiée. Des itinéraires possibles pour les transports exceptionnels ont été étudiés dans le cadre du schéma interdépartemental de développement du territoire. Concernant les déplacements de personnel, le plan de déplacement d'entreprise de l'Andra visera à développer les possibilités de covoiturage et les transports collectifs. Par ailleurs, des aménagements spécifiques devront être réalisés pour la desserte des deux sites d'implantation en surface de Cigéo (desserte de la zone puits, déviation de la route départementale à proximité de la zone descenderies...).

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DU NOMBRE DE TRANSPORTS NÉCESSAIRES À L'APPROVISIONNEMENT DE CIGÉO EN MATÉRIAUX PENDANT LA PHASE DE CONSTRUCTION INITIALE DU CENTRE ET LE DÉBUT DE SON EXPLOITATION (EN CAMIONS PAR JOUR)





» PÉRIODE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES (2016-2018)
ET DE LA CONSTRUCTION INITIALE DE CIGÉO AVANT SA MISE EN SERVICE

Besoins en eau	Environ 500 m ³ /jour
Besoins en électricité	Environ 90 MW
Besoins en matériaux	
Ciment	~ 90 000 tonnes/an
Sable	~ 250 000 tonnes/an
Agrégats	~ 300 000 tonnes/an
Déchets ménagers	Environ 350 tonnes/an
Déchets industriels	Environ 2 800 tonnes/an

» PÉRIODE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE TRANCHE
ET SON EXPLOITATION (2025-2030)

Besoins en eau	Environ 100 m ³ /jour
Besoins en électricité	Environ 90 MW
Besoins en matériaux	
Ciment	~ 20 000 tonnes/an
Sable	~ 55 000 tonnes/an
Agrégats	~ 70 000 tonnes/an
Déchets ménagers	Environ 200 tonnes/an
Déchets industriels	Environ 1 000 tonnes/an





8.3. Les emplois



**Emplois directs générés par Cigéo
(hors Laboratoire souterrain) :**

1 300 à 2 300

emplois entre 2019 et 2025

600 à 1 000

**emplois pendant les 100 ans
d'exploitation.**

Cigéo est un projet industriel structurant pour le territoire qui sera construit et exploité sur plus de 100 ans.

Selon les estimations de l'Andra, entre 1 300 et 2 300 personnes travailleront à la construction des premières installations de Cigéo sur la période 2019-2025, en plus des activités liées au Laboratoire souterrain (335 personnes actuellement). En phase d'exploitation, entre 600 et 1 000 personnes

travailleront de manière pérenne sur le site pour exploiter Cigéo et poursuivre en parallèle sa construction. Ces estimations préliminaires pour la construction et l'exploitation seront consolidées dans la suite des études.

En plus de ces emplois directs implantés sur le site, l'activité générée entretiendra des emplois indirects, notamment auprès de fournisseurs ou prestataires de Lorraine et de Champagne-Ardenne et des emplois induits, répondant aux consommations courantes des salariés de Cigéo sur leur lieu de vie (achats, investissement en logement, etc.). Cigéo contribuera au

développement de l'activité des entreprises locales et, grâce à la garantie d'une activité sur plus d'un siècle, certaines entreprises feront très vraisemblablement la démarche de s'implanter localement, créant à leur tour une activité nouvelle sur le territoire.

Exemples de métiers illustrant les besoins de Cigéo :

- ingénieurs de travaux souterrains, génie civil, géotechniciens, spécialistes ventilation... ;
- conducteurs de travaux, chefs de chantier, foreurs, conducteurs d'engin, ouvriers qualifiés (mécaniciens, soudeurs, électriciens...) ;
- ingénieurs sécurité ;
- techniciens de laboratoire ;
- acheteurs, personnel administratif, magasiniers, approvisionneurs, qualitatifs, logisticiens ;
- agents de gardiennage, agents d'entretien.

Tous métiers confondus, le niveau de qualification concerne environ 50% d'ouvriers, 20% d'agents de maîtrise, de techniciens ou d'employés, et 30% de cadres.





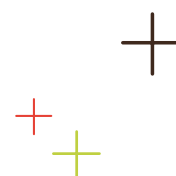
8.4.

L'accompagnement économique du projet aujourd'hui

Deux groupements d'intérêt public (GIP) ont été créés en Meuse et en Haute-Marne pour gérer les équipements de nature à favoriser et à faciliter l'installation et l'exploitation du Laboratoire ou de Cigéo et pour mener au niveau départemental des actions d'aménagement du territoire et de développement économique. Ils ont également pour mission de soutenir les actions de formation et celles en faveur du développement, de la valorisation et de la diffusion de connaissances scientifiques et technologiques. Ils ont été dotés de 30 M€ par département en 2012.

Par ailleurs, EDF, le CEA et Areva mènent une politique active en faveur du développement économique local. Cela comprend notamment la création d'installations (plate-forme logistique de pièces de rechange EDF à Velaines, bâtiments d'archives EDF à Bure et d'Areva à Houdelaincourt, projet Syndièse du CEA en Haute-

Marne), l'appui aux entreprises locales pour spécialiser leur savoir-faire et leur permettre de développer leur activité auprès des exploitants nucléaires, des actions en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie et de réduction des émissions de CO₂ par les bâtiments.



Archives EDF implantées sur la commune de Bure dans la Meuse.



8.5.

L'Andra en Meuse/Haute-Marne aujourd'hui

Le Centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne génère sur son site plus de 300 emplois directs (salariés Andra et prestataires) qui concourent aux activités des différentes installations : le Laboratoire souterrain, l'Espace technologique, la carothèque, les stations de mesures de l'Observatoire pérenne de l'environnement et l'Écothèque (mise en service en 2013).

Par ailleurs, l'Andra mène une politique volontariste visant le développement des relations avec le tissu économique local et favorable aux emplois indirects régionaux. Depuis quatre ans, cette politique est rythmée par la manifestation annuelle « Devenez prestataire de l'Andra » qui est destinée aux PME locales. Ces rencontres permettent aux entreprises de se familiariser avec les exigences et les procédures de l'Andra et de se préparer aux marchés futurs. L'association Énergic ST 52/55, qui fédère des entreprises de l'énergie et du BTP, contribue également à valoriser les compétences et entretient une relation partenariale avec

l'Andra. Cette politique conjointe s'avère payante. En 2011, les deux régions ont émis 10% du montant total des facturations (HT) liées au projet Cigéo. Cela représente une collaboration avec plus de 250 établissements locaux (publics ou privés), implantés pour 60% d'entre eux en Lorraine et 40% en Champagne-Ardenne. Les départements de Meuse et de Haute-Marne regroupent chacun 30% du total des établissements concernés.

Ces emplois directs et indirects, présents sur le territoire, entretiennent également des emplois induits *via* les consommations courantes des salariés sur leur lieu de vie. Selon une enquête réalisée en 2010 auprès des salariés de l'Andra, 52% des personnes résidaient à moins de 20 kilomètres du Centre et 97% à moins de 45 kilomètres. De plus, 77% résidaient de manière permanente en Lorraine ou Champagne-Ardenne, 51% étant propriétaires de leur logement et 57% ayant des enfants scolarisés dans le primaire.



Espace technologique de l'Andra implanté sur la commune de Saudron, en Haute-Marne.